



**Syndicat  
CGT  
Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :  
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

**- ELECTIONS RENAULT SAS : VOTEZ  
CGT !!!**  
**- MUTUELLE : C'EST À LA DIRECTION  
DE PAYER !!!**

Jeudi 16 mai 2024

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

**Elections Renault SAS mi juin :  
336 salarié(e)s de Cléon concerné(e)s.**

**Du 13 au 16 juin**, auront lieu les élections professionnelles Renault SAS, **les 336 salarié(e)s de Cléon qui sont restés Renault ( CDI et DA) sont appelé(e)s à voter**, tout comme des salariés des sites de Guyancourt, Aubevoye, siège, VSF, Lardy, Cléon, Douai, Maubeuge.

*C'est dans un contexte totalement nouveau que se dérouleront les élections professionnelles de 2024. La création des 4 entreprises qui composent AMPERE ainsi que le projet d'un gigantesque établissement Renault en Île-de-France (près de 10 000 salariés du Siège, du Technocentre, de VSF, de Lardy, de Cléon, Maubeuge, Douai) redessinent les contours de la représentation du personnel et surtout l'organisation de nos comités d'entreprise. La question ne doit pas se focaliser sur l'organisation ou sur le futur périmètre des CSE, mais bien sur les orientations à prendre pour que notre futur CSE soit un lieu convivial, juste et solidaire.*

**Voter CGT, c'est aussi voter pour un syndicat indépendant de la direction.** La CGT s'est opposée, seule, à la découpe du groupe et des sites, pointant les risques pour l'emploi... La CGT a organisé, pendant 6 ans, la lutte contre la nouvelle convention collective, jusqu'à ce qu'en février 2022, les autres syndicats aillent signer !!!

**Que se soit sur la découpe du groupe ou la convention collective, nous pouvons toutes et tous constater que nous avons raison...**

3 salariés de Cléon seront présents sur les listes électorales :

- **Stéphane Rossignol.**
- **Mikaël Petit.**
- **Laurent Vautor.**

**Davantage d'informations dans un prochain tract.**

**Pour un CSE social de proximité, solidaire  
et des vacances pour tous**

**Nouveaux CSE, nouveaux enjeux, nouveaux risques  
Pour soutenir une force toujours du côté des salariés  
VOTEZ CGT**

## **Augmentation du prix de la mutuelle : c'est à la direction de payer !!!**

Pourquoi la CGT n'a pas signé l'avenant sur la complémentaire Santé ?

**Mutuelle** : la direction a refusé de prendre en charge toute la hausse, voilà pourquoi les cotisations des salariés ont augmenté en avril !!!

### **Augmentation du prix de la mutuelle pour les salariés :**

- **6.86 euros pour les isolés.**
- **13.85 euros pour les duo.**
- **17.09 euros pour les familles.**

Le résultat, c'est donc que les cotisations « *salarié* » vont augmenter, grappillant déjà une partie des augmentations de salaires du mois d'avril ! Les syndicats signataires de l'accord (CFE-CGC, CFDT et FO) se félicitent, en « gros titre » de leur tract, d'avoir obtenu « *une meilleure prise en charge de l'employeur* ». Et bien, « les calculs ne sont pas bons !!! » !

- **La part prise en charge par l'employeur passe de 62.7% à 60% pour la formule « isolé », de 40.6% à 38.8% pour la formule « duo » et de 29.5% à 28.8% pour la formule « famille ».**

**C'est ça la meilleure prise en charge par l'employeur ?**

**Plutôt que de prendre en charge la totalité de la hausse qui va concerner 32 300 salariés, la direction a fait le choix d'augmenter 1 seul salarié** (un certain L. De Meo !)

Les chiffres sont troublants (et vous pouvez en vérifier la véracité). Les augmentations de cotisations 2024 des salariés vont représenter 3.4 millions € (les 3 premiers mois de l'année étant ponctionnés sur le fond de réserve de la mutuelle).

L. de Meo va être augmenté de 4.2 millions € sur l'année 2024 (son fixe + variable + actions de performance passant à 8,9 millions €, soit +90% en 1 an !).

Cela veut donc dire que la direction a préféré augmenter 1 seul homme plutôt que de prendre en charge l'impact total de la hausse de la mutuelle de 32 300 salariés. Et si elle l'avait fait, il lui serait resté de l'argent pour augmenter de Meo de... 800 000 € sur une année (soit 66 666 € par mois en plus) !